

REPORTING DUREE LIMITEE 8

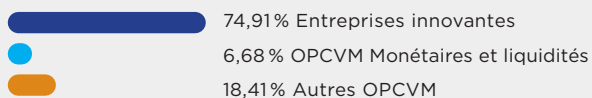
2^{ème} semestre 2019

INOCAP Gestion

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-dessous
les informations relatives au FCPI Durée
Limitée 8 pour le 2^{ème} semestre 2019

DUREE LIMITEE 8



COMMENTAIRES DE GESTION

La performance semestrielle (+1,82%) a profité de la progression du cours de la société Kalray (+28,9%). Kalray est le pionnier des processeurs pour les nouveaux systèmes intelligents. Sur le plan technologique, Kalray a annoncé en juillet le lancement de la fabrication (« tape-out ») de Coolidge™, la 3^{ème} génération de son processeur intelligent MPPA® qui marque la concrétisation de plus de 2 ans de conception. Du fait des nombreuses marques d'intérêts que la société continue de recevoir, Kalray maintient son objectif de 100 M€ de chiffre d'affaires en 2022, tel qu'annoncé à l'IPO. Le Fonds a également profité de la hausse du cours de la société Generix (+26,4%). Fondé il y a 30 ans, Generix est un éditeur de logiciels dédiés aux acteurs de l'écosystème du commerce et de l'industrie. Il édite et commercialise une plateforme permettant d'optimiser la gestion des flux physiques, la dématérialisation des flux d'information, et de créer des portails collaboratifs à destination de l'écosystème du commerce. La société profite notamment de la croissance de son marché, portée par la complexification des flux et l'adoption progressive des offres en mode SaaS, qui devraient représenter 50% du marché en 2023 soit une croissance de plus de 20% par an.



Code ISIN part A	FR0012086502
Date de création	2014
Durée	6 ans
Réduction IR	18 %
VL au 31/12/2019	94,52 €

REPORTING DUREE LIMITEE 8

2^{ème} semestre 2019

TABLEAU DE SYNTHÈSE / PARTICIPATIONS

SOCIÉTÉS	SECTEUR D'ACTIVITÉ	COTÉ / NON COTÉ
2CRSI	EDITEUR DE LOGICIELS	Euronext C**
ARTEFACT	MARKETING	Euronext Growth*
ARTEUM SERVICES	DISTRIBUTION	Non coté
ARTPRICE COM	EDITION	Euronext C**
BIOCORP	SANTE	Euronext Growth*
DALET	LOGICIELS	Euronext C**
DONTNOD	LOGICIELS	Euronext Growth*
EOS IMAGING	SANTE	Euronext C**
EUROBIO SCIENT	BIOTECHNOLOGIE	Euronext Growth*
GENERIX	EDITEUR DE LOGICIELS	Euronext C**
I.CERAM	SANTE	Euronext Growth*
INVIBES	COMMUNICATION&MEDIA	Euronext Growth*
KALRAY	TECHNOLOGIE	Euronext Growth*
KERLINK NV	LOGICIELS	Euronext Growth*
MGI DIGITAL GRAPHIC TECHNOLOGY	TECHNOLOGIE	Euronext Growth*
MICROWAVE VISION	TECHNOLOGIE	Euronext Growth*
ONCODESIGN	PHARMA / SANTE	Euronext Growth*
OSMOZIS	TECHNOLOGIE	Euronext Growth*
PRODWARE	EDITEUR DE LOGICIELS	Euronext Growth*
SPINEGUARD	PHARMA / SANTE	Euronext Growth*
UCAR	SERVICES	Euronext Growth*
UV GERMI	TECHNOLOGIE	Euronext Growth*
WALLIX	LOGICIELS	Euronext Growth*
YMAGIS	TECHNOLOGIE	Euronext C**

ⓘ *Ex
 Alternext
 —
 ⓘ **Ex
 Eurolist C
 —
 ⓘ Situation
 au 31/12/2019
 —

TABLEAU RÉGLEMENTAIRE

	Année de création	Grandeur constatée	Somme de la valeur liquidative et des distributions d'une part en € ; frais de gestion et de distribution (hors droits d'entrée) réellement prélevés depuis la souscription (calculés selon une méthode normalisée)							
			Données au 31/12/2019							
			2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
FCPI DUREE LIMITEE 5	2011	VL + distribution	96,46	92,03	96,64	86,45	97,38	101,27*	N/A	N/A
		Montant des frais	5,00	8,98	12,98	16,89	20,51	24,25	N/A	N/A
FCPI DUREE LIMITEE 6	2012	VL + distribution	N/A	97,48	81,91	64,61	65,86	71,28	52,65**	N/A
		Montant des frais	N/A	5,55	10,18	14,71	19,35	24,06	28,47	N/A
FCPI DUREE LIMITEE 7	2013	VL + distribution	N/A	N/A	88,80	88,09	83,62	98,75	67,22	75,65***
		Montant des frais	N/A	N/A	5,33	9,72	14,11	18,57	23,00	27,45
FCPI DUREE LIMITEE 8	2014	VL + distribution	N/A	N/A	N/A	99,22	101,56	108,64	83,3	94,52
		Montant des frais	N/A	N/A	N/A	4,08	8,29	12,56	16,81	21,24

Les montants des frais ainsi que les valeurs liquidatives, majorées des distributions, figurant dans ce tableau résultent d'une simulation selon les normes réglementaires prévues à l'article 7 de l'arrêté du 10 avril 2012 pris pour l'application du décret no 2012-465 du 10 avril 2012 relatif à l'encadrement et à la transparence des frais et commissions prélevés directement ou indirectement par les fonds et sociétés mentionnés aux articles 199 terdecies-0 A et 885-0 V bis du code général des impôts.

* Dissout le 30/10/2017 - ** Dissout le 13/12/2018 - *** Dissout le 31/12/2019